

Il apporte, dans le cadre d'un travail d'équipe, l'appui pour l'analyse et la prévention des difficultés scolaires. Il participe à la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des mesures d'aide individuelles ou collectives au bénéfice des élèves en difficulté. Il organise des réunions d'information auprès des parents, des éducateurs et des élèves.

**Source URL (modified on 07/08/2018 - 19:34):**

[http://www.ndj.edu.lb/ndj/support/sante\\_scolaire/psychologue](http://www.ndj.edu.lb/ndj/support/sante_scolaire/psychologue)